



EXTERIS®

+ Stressgard®

Fongicide

- ✓ Fongicide préventif, curatif précoce
- ✓ Pour le contrôle du dollar spot et des fusarioses hivernales
- ✓ Pour golfs et terrains de sport

Contient :

12,5 g/l fluopyram, 12,5 g/l trifloxystrobine
sous forme de Suspension Concentrée (SC).

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

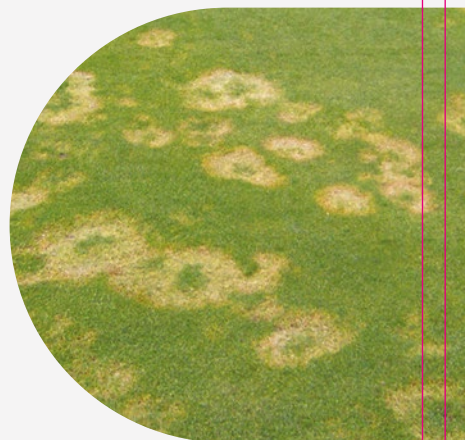
GROUPE 7 - 11 FONGICIDES

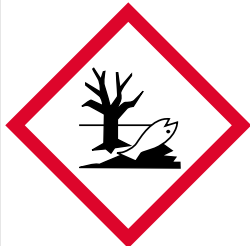
5Le

envu™

FR85365673E

Contact + Mésostémie





ATTENTION

EXTERIS® STRESSGARD® - AMM N° 2180039

Contient : 12,5 g/l fluopyram (1,19 % m/m), 12,5 g/l trifloxystrobine (1,19 % m/m) - Suspension Concentrée (SC)
Défendeur de l'AMM : 2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR S.A.S.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P260 Ne pas respirer les gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/ pendant l'allaitement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récepteur dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Délai de rentrée : 48 heures.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013)

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé « Précautions à prendre ».

Premiers soins

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions avant emploi.

Protection de l'environnement (milieux, faune et flore)

Protection de l'eau

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux.

Protection de la faune

SPe 2 Pour protéger les abeilles, ne pas appliquer ce produit sur le fairway de terrain de golf lorsque des plantes en fleurs sont présentes.

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au

Número de tel «ESPACE VERT» 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

FR84920177E

UFI : SYD0-K0YY-V00R-QF24

En cas d'urgence : Appeler le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

envu®  Espaces Vert

0 800 008 401 Service & appel gratuits



2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano
69009 LYON

® Marque déposée par
Environmental Science US LLC
ou l'un de ses affiliés

EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.

(Date de fabrication/n° de lot : voir sur l'emballage)



Description

EXTERIS® STRESSGARD® est un fongicide destiné à être utilisé pour lutter contre le dollar spot (*Clarireedia jacksonii*) et les fusarioses hivernales (*Microdochium nivale*), les deux principales maladies des gazons de graminées ainsi que sur la Rhizoctoniose (*Rhizoctonia solani*).

Les substances actives et les caractéristiques originales de la formulation **STRESSGARD®** participent à améliorer globalement la qualité des terrains sportifs. D'autre part, la formulation **STRESSGARD®** limite la formation de rosée matinale (durant les périodes favorables) sur les surfaces traitées. Le greenkeeper peut ainsi réduire les opérations de baguettage des greens pour éliminer cette rosée (propice au développement des maladies).

Mode d'action

EXTERIS® STRESSGARD® associe deux substances actives aux modes d'action différents et complémentaires : le fluopyram, nouvelle substance active de la famille des pyridinyl-éthyl-benzamide, et la trifloxystrobine, molécule de la famille des oximinoacétates. Le fluopyram est actif sur tous les stades du cycle de développement du pathogène : germination des spores, développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Il agit au niveau du complexe II de la chaîne respiratoire de la cellule et bloque la production d'énergie du champignon (Groupe des SDHI - inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase). Le fluopyram possède des propriétés uniques de biodisponibilité :

- bonne action de surface sur feuilles.
- pénétration lente et continue dans le végétal.
- excellente activité translaminaire.
- distribution dans la plante par système ascendante.

La trifloxystrobine agit en bloquant la respiration cellulaire (Groupe des QoI - Quinone outside Inhibitor). Elle empêche le transfert d'électrons au niveau du complexe III de la chaîne respiratoire mitochondriale. Elle agit principalement sur la germination des spores. La trifloxystrobine est dotée de trois propriétés essentielles qui constituent l'action mésostémique :

- forte affinité avec la cuticule des feuilles.
- redistribution en phase gazeuse dans le couvert végétal.
- activité translaminaire.

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Dose homologuée : 10 l/ha.

Usages : Gazons de graminées, traitement des parties aériennes :

- Fusarioses hivernales
- Dollar Spot
- Rhizoctoniose

Uniquement sur golfs et terrains de sport. Uniquement sur gazons établis.

Nombre maximal de traitements : 2 applications par an sur la zone traitée. Il convient également de respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications de **EXTERIS® STRESSGARD®**.

Dose EXTERIS® STRESSGARD®	Volume de bouillie	Surface à traiter
10 L	200 à 600 L	10 000 m ² (1 ha)
1 L	20 à 60 litres	1 000 m ²
200 ml	4 à 12 litres	200 m ²
100 ml	2 à 6 litres	100 m ²

Sélectivité

EXTERIS® STRESSGARD® s'utilise sur gazons établis. Il est sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de golf, de terrains de sport et d'ornement. Liste des espèces testées dans le cadre des essais effectués pour l'homologation :

- Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*)
- Pâturin des prés (*Poa pratensis*)
- Ray-Grass anglais (*Lolium perenne*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Pâturin annuel (*Poa annua*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes, ou de tout massif ornemental, situés à proximité.



CYAN



MAGENTA



YELLOW



BLACK

Conditions d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pour préparer la bouillie le jour du traitement :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
- Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement.

Conditions de traitement

Agiter énergiquement la préparation de la bouillie avant emploi.

Pour assurer l'efficacité optimale du produit, **EXTERIS® STRESSGARD®** s'applique en dilution avec un volume d'eau clair compris entre 200 et 600 L/ha (soit 2 à 6 litres pour 100 m²).

Pour répartir le produit de manière uniforme sur la surface à traiter, utilisez de préférence une rampe plutôt qu'une lance.

L'application par pulvérisation peut se faire avec un appareil à dos, porté ou tracté.

Mélanges et compatibilités

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Epoques, stades d'applications

EXTERIS® STRESSGARD® peut s'utiliser toute l'année, sur gazons de préférence en croissance active. Le produit possède une activité préventive et curative, mais afin d'obtenir l'efficacité optimale de **EXTERIS® STRESSGARD®** il est nécessaire de positionner le traitement en préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie.

Si les conditions d'expression de la maladie restent favorables, surveillez l'état sanitaire de la zone traitée et renouveler si nécessaire la protection avec de préférence un fongicide à mode d'action différent de celui de **EXTERIS® STRESSGARD®**.

Appliquer **EXTERIS® STRESSGARD®** avec un équipement de pulvérisation permettant de répartir de manière uniforme le produit à la surface du gazon.

Conditions du milieu

Traiter en absence de rosée.

Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée.

Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

Une pluie survenant peu après l'application (2 heures) ne diminue pas l'efficacité.

Recommandations particulières

EXTERIS® STRESSGARD® contient deux substances actives ayant des modes d'action différents, l'une appartenant au groupe des SDHI (inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase) et l'autre au groupe des QoI (Quinone outside Inhibitor). Il est impératif de limiter les applications de **EXTERIS® STRESSGARD®** à 2 applications par an (toutes maladies confondues).

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, ENVU décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 40°C.
- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.



Pour protéger l'opérateur, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PULVÉRISATEUR À DOS OU UNE LANCE	NETTOYAGE	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel		EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	OU		OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6	Type 5/6	Type 5/6	Type 5/6	
LUNETTES OU ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)				
BOTTES certifiées EN13 832-3				

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PULVÉRISATEUR À RAMPE TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	À usage unique intervention sur le matériel	À usage unique* intervention sur le matériel	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	OU			OU
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6	Type 5/6			Type 5/6
LUNETTES OU ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)				
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (en 143) de classe P3				
BOTTES certifiées EN13 832-3				

* Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.



CYAN



MAGENTA



YELLOW



BLACK

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles ;
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage) ;
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Pour l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Pendant l'utilisation, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
- Ne pas avaler. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve.
- Après pulvérisation et avant de prendre les repas, retirer les vêtements de travail et se laver les parties du corps exposées.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve et les eaux de rinçage dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de déversement accidentel

- Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.
- Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.
- Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.
- Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Collecte des emballages

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière A.D.I.VALOR ou un autre service de collecte spécifique.

A.D.I.VALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur - **Site** : www.adivalor.fr - **Email** : infos@adivalor.fr

Important :

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises.



ATTENTION

EXTERIS® STRESSGARD® - AMM N° 2180039

Contient : 12,5 g/l fluopyram (1,19 % m/m), 12,5 g/l trifloxystrobine (1,19 % m/m) - Suspension Concentrée (SC)
Détenant de l'AMM : 2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR S.A.S.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P260 Ne pas respirer les gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/ pendant l'allaitement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récepteur dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Délai de rentrée : 48 heures.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013)

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé « Précautions à prendre ».

Premiers soins

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions avant emploi.

Protection de l'environnement (milieux, faune et flore)

Protection de l'eau

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux.

Protection de la faune

SPe 2 Pour protéger les abeilles, ne pas appliquer ce produit sur le fairway de terrain de golf lorsque des plantes en fleurs sont présentes.

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au Numéro de tel «ESPACE VERT» 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

FR84920177E

UFI : 5YD0-K0YY-V00R-QF24

En cas d'urgence : Appeler le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT



2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano
69009 LYON

® Marque déposée par
Environmental Science US LLC
ou l'un de ses affiliés

EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.

Date de fabrication/n° de lot : voir sur l'emballage





Fongicide

- ✓ Fongicide préventif, curatif précoce
- ✓ Pour le contrôle du dollar spot et des fusarioses hivernales
- ✓ Pour golfs et terrains de sport

Contient :
12,5 g/l fluopyram, 12,5 g/l trifloxystrobine
sous forme de Suspension Concentrée (SC).

GROUPE 7 - 11 FONGICIDES

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT
PROFESSIONNEL

4 x 5 L e



Contact + Mésostémie



Fongicide

- ✓ Fongicide préventif, curatif précoce
- ✓ Pour le contrôle du dollar spot et des fusarioses hivernales
- ✓ Pour golfs et terrains de sport

Contient :
12,5 g/l fluopyram, 12,5 g/l trifloxystrobine
sous forme de Suspension Concentrée (SC).

GROUPE 7 - 11 FONGICIDES

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT
PROFESSIONNEL

4 x 5 L e



Contact + Mésostémie

ARTICLE 85406027



ATTENTION

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Lire les instructions avant emploi.
Protection de l'environnement (milieux, faune et flore)
Protection de l'eau
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux.
Protection de la faune
SPe 2 Pour protéger les abeilles, ne pas appliquer ce produit sur le fairway de terrain de golf lorsque des plantes en fleurs sont présentes.
SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.
En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au Numéro de tel "ESPACE VERT" 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

UFI : 5YD0-K0YY-V00R-QF24

En cas d'urgence : Appeler le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

FR85383078E

REEMPLOI DE
L'EMBALLAGE INTERDIT

Date de fabrication / n° de lot :
voir sur l'emballage

2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON

® Marque déposée par
Environmental Science US LLC
ou l'un de ses affiliés



EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.

envu Espaces Vert

0 800 008 401 Service & appel gratuits



2 370047 900496 7